

MAG'ASV

*Le magazine de votre communauté de communes  
Ardèche des Sources et Volcans*

**Dossier Mobilités :**  
Repenser les mobilités,  
la collectivité au coeur du changement

**Petite Enfance :**  
Des services à la petite enfance confortés

**Environnement :**  
Gestion Durable des Déchets Ménagers, Tri,  
Recyclage et compostage avec le SIDOMSA

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche -  
La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres -  
Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades -  
Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts





Cher(e)s habitant(e)s,

Voici votre nouveau numéro du magazine d'information intercommunal.

Comme à chaque fois, ce magazine est l'occasion de remercier l'ensemble des élus et des agents de notre communauté de communes pour leur travail et leur motivation à faire avancer tous les jours ce si beau territoire de vie !

Les compétences de la communauté de communes imprègnent notre quotidien : services à la population, enfance-jeunesse, social, culture, mobilités, développement économique, environnement, urbanisme, agriculture, tourisme...

Au niveau national, nous assistons malheureusement à un spectacle lamentable depuis plusieurs mois, anxiogène et peu rassurant pour l'avenir, pour notre quotidien, pour nos entreprises... donnant ici une image désolante de la politique, bien loin du sens noble du terme que nous pratiquons dans nos communes : la gestion de la cité, la proximité et le bon sens du terrain au quotidien !

Malgré ce contexte national difficile depuis des années, malgré des contraintes administratives et budgétaires toujours plus importantes et lourdes, mises sur le dos de nos petites communes, nous gardons le cap et adaptons chaque jour notre organisation et nos services pour conserver cette proximité indispensable avec nos habitants.

Cette année 2024, nous avons investi massivement sur les communes de Jaujac et Thueyts avec l'ouverture de 2 micro-crèches neuves de 12 places chacune permettant de renforcer l'offre petite-enfance sur la vallée du Lignon et sur la haute vallée de l'Ardèche.

Nous continuons également nos actions dans le développement des mobilités : location longue durée de vélo à assistance électrique, liaison cyclable Lalevade-d'Ardèche à Chirols, autopartage et Rézo pouce.

Les services de la communauté de communes vous accueillent tous les jours au château de Blou à Thueyts (Tel 04 75 89 01 48) ou sur le site internet : [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)

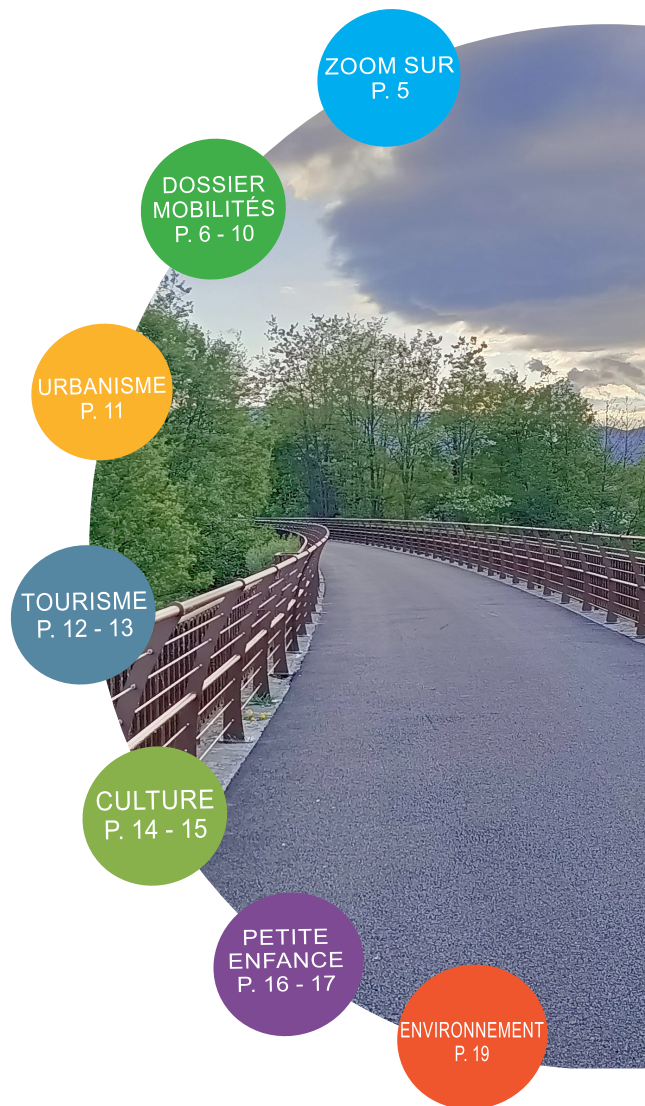
Enfin, n'hésitez pas à contacter « France services » basé à Thueyts (tel : 04 75 39 75 33) service incontournable pour obtenir un rendez-vous personnel afin de vous aider dans vos dossiers, que ce soit, retraites, CAF, France travail, accès aux droits, conseil numérique...etc.

Bien amicalement à vous et à vos côtés au quotidien pour défendre notre territoire et notre qualité de vie,

**Cédric D'IMPERIO,**

Président de la communauté de communes  
Ardèche des Sources et Volcans  
Maire de Fabras

# SOMMAIRE



ZOOM SUR  
P. 5

DOSSIER  
MOBILITÉS  
P. 6 - 10

URBANISME  
P. 11

TOURISME  
P. 12 - 13

CULTURE  
P. 14 - 15

PETITE  
ENFANCE  
P. 16 - 17

ENVIRONNEMENT  
P. 19

**ASV** Ardèche des  
Sources et  
Volcans  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 rue Pouget - Château de Blou  
07330 Thueyts  
04 75 89 01 48 | [cdc@asv-cdc.fr](mailto:cdc@asv-cdc.fr)  
[www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)

Retrouvez notre actualité sur  
Facebook @cdcav

Bulletin d'information de la communauté de communes  
Ardèche des Sources et Volcans N°8 - Hiver 2025  
Directeur de publication :  
Cédric D'IMPERIO

Rédaction : Agents de la communauté de communes Ardèche des Sources et  
Volcans

Conception et réalisation : Aurore Uzaz

Crédits photos : CDC Ardèche des Sources et Volcans, S.Bugnon, Adobe Stock,  
OT Sources & Volcans, Ateliers Bivouac, CAPS

Impression : ABP Imprimerie

Tirage : 5000 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2025

N°ISSN : 3039-9521

# 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# NUIT DU SPORT

## SAMEDI 29 MARS 2025

### DE 14H À 1H DU MATIN

**GRATUIT ET FLUO**

**GYMNASE, MONTPEZAT-SOUS-BAUZON**  
**PISCINE, PONT-DE-LABEAUME**  
**BOULODROME, FABRAS**  
**ACTIVITÉS OUTDOOR, JAUJAC, FABRAS, PONT-DE-LABEAUME**

plus d'infos et inscription  
sur [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)  
ou au 04 75 89 01 48

@sportenasv

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLOCATIONS FAMILIALES

Soutenu par  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADME  
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



# COMMUNIQUÉ DU PÔLE DE SANTÉ "HAUTES VALLÉES D'ARDÈCHE"

## PRISE DE RENDEZ-VOUS RENOUVELLEMENT D'ORDONNANCE

CHEZ VOTRE MÉDECIN

 **ANTICIPER, C'EST LA CLÉ**



À LA SUITE DE VOTRE  
DERNIER  
RENOUVELLEMENT  
EN QUITTANT LE  
CABINET



AU MOINS  
**1 MOIS AVANT POUR**  
LES **MOTIFS NON** → **RENOUVELLEMENT,**  
**URGENTS** **CERTIFICAT MÉDICAL,**  
**SUIVI DU NOURISSON...**

POUR LES MOTIFS URGENTS



**LE SAMEDI MATIN**  
CONSULTEZ UN MÉDECIN  
SOIT À JAUJAC SOIT À  
MEYRAS



**SOIR DE 20H À MINUIT**  
**SAMEDI APRÈS-MIDI ET**  
**WEEK-END, COMPOSEZ**  
**LE 15 POUR ÊTRE MIS EN**  
RELATION AVEC LE  
**MÉDECIN DE GARDE**

# MERCI DE VOTRE COOPÉRATION



**CABINET MÉDICAL DE JAUJAC**

150, rue du Tribble  
07380 JAUJAC  
☎ 04 28 40 01 50

**CABINET MÉDICAL DE MEYRAS**

135 & 181, rue Dame de Ventadour  
07380 MEYRAS  
☎ 04 75 94 53 32



## NUMÉRIQUE LA FIBRE AVANCE !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des Départements de l'Ardèche et de la Drôme et des intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Europe (FEDER), le déploiement de la fibre optique se poursuit sur le territoire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

Sur notre territoire, ADN doit construire 8 700 lignes de fibre optique pour un budget global de plus de 13 millions d'euros. La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans participe au financement à hauteur de 300 € par ligne (20% du budget) soit pour plus de 2,6 millions d'euros.

Depuis 2022, la fibre est disponible sur les communes de Fabras, Jaujac et Saint-Cirgues-de-Prades. Elle est arrivée par la suite, entre fin 2023 et début 2024, sur les communes de Burzet, Chirols, Péreyres, Montpezat-sous-Bauzon et Saint-Pierre-de-Colombier et fin 2024, sur les communes de Thueyts et Barnas. Près de 4 000 foyers sont d'ores et déjà éligibles à la fibre optique sur notre territoire et peuvent se raccorder en souscrivant une offre auprès d'un des 7 opérateurs disponibles sur le réseau ADN : Bouygues Telecom, Free, NordNet, Orange, Ozone, Rézine et SFR.

S'agissant du reste des communes, les travaux sont en cours à Mayras avec un objectif de commercialisation au premier trimestre 2025. Les études quant à elles se poursuivent sur les communes de Lalevade-d'Ardèche, Meyras, Pont-de-Labeaume et Prades où la fibre est attendue pour fin 2025.

## ENVIRONNEMENT

### OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Le 5 novembre, en ouverture du conseil communautaire à Thueyts, à l'invitation du président de la communauté de communes Cédric D'IMPERIO, Mathieu SOARES, chargé de mission de l'Ardèche auprès de l'association des communes forestières a rappelé aux élus les grands principes des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) en Ardèche. Cette réglementation, qui repose sur le Code forestier et un arrêté préfectoral, vise à réduire les risques de feux de forêt et à protéger son habitation. Les maires,

avec l'appui des services de l'État, du SDIS et de l'ONF, sont responsables de son application. Grâce à la mise en œuvre de ces mesures, les départs de feu et les surfaces brûlées sont significativement limités. Débroussailler, c'est avant tout protéger son habitation et celles de ses voisins. La présentation s'est conclue par une session de questions-réponses, permettant



aux élus d'aborder des enjeux spécifiques à leurs communes et de bien préparer la sensibilisation des habitants et les travaux préalables pendant la période hivernale.

Plus d'infos sur  
[www.communesforestieres-aura.org/risqueincendie.php](http://www.communesforestieres-aura.org/risqueincendie.php) ou sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298)





## ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS À VÉLO !

Le service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) de la communauté de communes.

Lauréate du programme AVELO2 financé par l'ADEME, la communauté de communes expérimente depuis le mois de juillet 2024 un service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE).

Les habitants des 16 communes du territoire peuvent tester pendant une durée de 1 à 6 mois l'usage du vélo à assistance électrique pour leurs déplacements du quotidien. Le tarif de la location varie de 35€ à 60€ par mois selon la période de l'année.

Les habitants peuvent expérimenter un changement de mode de transport quotidien dans la durée et envisager un éventuel achat.

Cette solution de mobilité peut être utile pour les publics peu mobiles (jeunes, personnes sans véhicules ou permis de conduire, etc.) ou pour ceux qui souhaitent modifier leurs habitudes de déplacement.

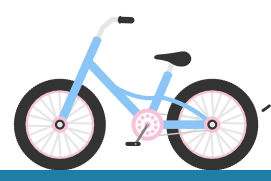
La communauté de communes a acquis une flotte de 16 VAE.

Pour assurer un service de qualité, elle a noué un partenariat avec deux opérateurs privés spécialisés dans la location de vélo.

Les habitants peuvent louer directement un VAE auprès de l'un des 2 points de location : CAPS à Prades et E-bike Location à Thueyts.

La politique cyclable du territoire intervient également sur plusieurs actions complémentaires :

- Des ateliers test de VAE et remise en selle sont organisés dans le cadre d'événements avec l'appui de partenaires (Forum des Associations, La Nuit du Sport, Challenge mobilité, Fête des mobilités ...).
- La mise à disposition d'équipements aux communes, qui installent progressivement des arceaux de stationnement, des bornes de recharge pour VAE et des stations de réparation/gonflage.
- Enfin, la communauté de communes a mené récemment une étude de faisabilité pour l'aménagement d'itinéraires sécurisés pour accorder au vélo une réelle place dans l'espace public.



**Les modalités de location :**

- Résider sur le territoire de la communauté de communes  
Ardèche des Sources et Volcans
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir souscrit une assurance de responsabilité civile
- Un dépôt de garantie d'un montant de 600 € devra être constitué
- Il est possible de louer un seul VAE par foyer

**Et pour passer à l'achat, les aides existantes :**

- Le bonus vélo de l'État
- La prime à la conversion
- L'aide du Département de l'Ardèche (Dossiers clôturés pour 2024)

*Les aides de l'État à l'achat de vélo prendront fin le 14/02/2025 (décret publié le 29 novembre 2024).*

**Plus d'informations sur [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr) -> Mobilités -> Les aides**

# Ardèche des Sources et Volcans à vélo !

35€/mois de novembre à février  
60€/mois de mars à octobre

## Testez le vélo à assistance électrique au quotidien

### Location de 1 à 6 mois

2 points de location : Prades, Thueyts  
Livraison possible sur demande sur le territoire \*



Plus d'infos sur [asv-cdc.fr](http://asv-cdc.fr)





## L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE PARTAGÉE RELIANT LALEVADE-D'ARDÈCHE À CHIROLS

Itinéraire d'environ 8,5 km aménagé en voie partagée entre les modes de déplacements motorisés, cyclistes et piétons au départ du parking de la Clape à Lalevade-d'Ardèche jusqu'à l'écomusée de Chirols (Pont-de-Veyrières).

Au cours du deuxième semestre 2024, des travaux de signalisation ont été réalisés sur les voies communales des communes de Vals-les-Bains, Lalevade-d'Ardèche, Pont-de-Labeaume et Chirols :

- Installation de panneaux pour modérer la vitesse de circulation des véhicules (zone de rencontre limitée à 20km/h, limitation de vitesse à 30km/h) et encourager les cyclistes et les automobilistes à partager la route (panneaux « Partageons la route »).
- Des pictogrammes d'une bicyclette surmontée de chevrons ont été peints sur la chaussée à intervalle régulier pour prévenir de l'utilisation de la route par les cyclistes.

### Une passerelle entre les territoires !

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée entre la communauté de communes du Bassin d'Aubenas et la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour la réalisation de travaux d'aménagement de la voie partagée sur la commune de Vals-les-Bains.

Par ailleurs, la voie partagée permet de rejoindre facilement la Via Ardèche, voie verte construite sur d'anciennes voies ferrées, longue de plus de 80 km en direction du sud Ardèche puis du Gard. Lorsque les dernières discontinuités seront traitées, elle fera environ 120 km.

### Confort et convivialité : des haltes - repos

Des tables de pique-nique et des bancs ont été fabriqués par l'atelier menuiserie de l'Établissement et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) de Lalevade-d'Ardèche. Le mobilier est en cours d'installation le long de la voie partagée.

— Via Ardèche  
— Voie partagée Lalevade - Chirols



## UN SERVICE D'AUTOSTOP ORGANISÉ ET DE COVOITURAGE

Complémentaire à l'offre de mobilité déployée en Ardèche des Sources et Volcans, le Rezo Pouce, service d'autostop organisé verra le jour en 2025. Ce dispositif encourage le partage de la voiture individuelle.

Depuis 2023, la communauté de communes est accompagnée par l'Agence locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (ALEC 07) dans le cadre du projet « Véhicules partagés ». Une phase de diagnostic a été réalisée pour recenser les problématiques et les besoins en matière de mobilité partagée. Ce diagnostic a fait émerger le besoin de développer un dispositif hybride entre le covoiturage et l'autostop organisé.

En mars 2024, les élus de la communauté de communes ont validé le déploiement du dispositif Rezo Pouce, porté par Mobicoop, société coopérative de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La collectivité travaille actuellement au maillage du territoire et à la constitution d'un réseau d'arrêts dédié à la pratique de l'autostop, voire du covoiturage. Les lieux d'implantation des arrêts sont identifiés selon deux critères :

- L'accessibilité piétonne et la visibilité de l'autostoppeur
- La possibilité pour le conducteur de s'arrêter en toute sécurité, sans gêner la circulation

### Qu'est-ce que le Rezo Pouce ?



- un réseau d'auto-stop organisé et gratuit pour partager ses trajets entre voisins et répondant à des besoins de trajets de courte ou moyenne distance (1 à 30 km environ)
- du covoiturage pour les trajets du quotidien

Pour les mineurs, l'inscription est possible à partir de 14 ans en fournissant une autorisation parentale.

- Pour l'autostop : le passager se positionne à un arrêt d'auto-stop et un conducteur pourra s'arrêter. Le temps d'attente est en moyenne de 6 minutes.
- Pour le covoiturage : conducteurs et passagers peuvent proposer des trajets ponctuels ou réguliers via l'application smartphone et le site internet dédié.

### Comment fonctionne-t-il ?

- Conducteurs et passagers peuvent s'inscrire gratuitement sur le site rezopouce.fr, sur l'application ou auprès d'un point d'inscription. Ils recevront un kit Rezo Pouce : carte d'adhérent et un macaron à apposer sur le véhicule (pour les conducteurs).

### MOV'ICI

La Région Auvergne - Rhône-Alpes a développé MOV'ICI une plateforme de covoiturage gratuit et de proximité. Publier vos trajets sur <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>



Plus d'infos sur [rezopouce.fr](https://rezopouce.fr) ou sur l'appli Mobicoop!

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT!

La mobilité partagée et solidaire vous intéresse ?  
Vous êtes adepte ou bien novice de la pratique de l'autostop ?  
Vous êtes habitant(e) de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans ?

- En tant que citoyen(ne), rejoignez le **Comité de suivi du projet Rezo Pouce** aux côtés des élus et de nos partenaires :
- Apportez vos contributions à la cartographie des lieux d'implantation des arrêts d'autostop
  - Expérimentez le baptême d'autostop et partagez votre expérience
  - Devenez des ambassadeurs et ambassadrices de l'autostop organisé auprès de vos proches et de vos amis

3 comités de suivi sont prévus au cours du 1er semestre 2025.  
Inscription auprès de **Marlène Ratel, chargée de mission Mobilités**, [marlene.ratel@asv-cdc.fr](mailto:marlene.ratel@asv-cdc.fr)







**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**TRANSPORT À LA DEMANDE**  
**AUBENAS <> THUEYTS \*\***  
du lundi au vendredi

**Allo**  
**la Région**  
vous transporte  
**04 8000 7000\***

**Réserver**  
**un transport**  
**à la demande**



\*du lundi au samedi de 8h à 19h. Prix d'un appel local  
La réservation est obligatoire la veille avant 17h

[laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)



Pour plus d'informations : [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)  
\*\* Tarifs par personne : 1,70€ l'aller / 3,40€ l'aller-retour

**La Région qui agit**

## URBANISME - HABITAT

Fiches architecturales, des conseils pour vous accompagner dans la préparations et la conception de votre projet en cohérence avec le PLUi Ardèche des Sources et Volcans

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal le 31 mars 2022.

Ce document d'urbanisme, véritable projet du territoire et de son évolution, marque un tournant majeur pour organiser de manière cohérente les aménagements et le développement de celui-ci.

Pour accompagner la lecture du PLUi et faciliter l'application du règlement par le public, nous avons souhaité mettre à disposition des fiches architecturales. Conçues pour être une aide dans la conception de nos projets de construction, de rénovation ou d'évolution du bâti, ces fiches tiennent compte de la qualité architecturale et paysagère de notre territoire.

Elles sont consultables dans les Mairies notamment, et en ligne sur le site Internet de la communauté de communes [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)

À noter, un guide pour la réalisation de clôture est proposé par le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE. Plus d'info : [www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)



## UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou syndicat de copropriété, vous êtes susceptibles de bénéficier d'aides financières d'état pour améliorer votre logement. Pour les résidences secondaires, les locataires et les entreprises, des aides sont également possibles.

MaPrimeRenov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique.

Elle est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent leur logement ou le mettent en location, ainsi qu'aux copropriétaires. Son montant varie en fonction des revenus du foyer et du projet de travaux.

Elle se décline en trois catégories :

- **MaPrimeRenov' par geste** : Pour ceux qui ont peu de travaux de rénovation énergétique à faire
- **MaPrimeRenov' parcours accompagné** : Pour les rénovations d'ampleur, quand vous devez réaliser au moins deux postes d'isolation et que cela vous permet de réaliser deux sauts de classe énergétique.
- **MaPrimeRenov' Copropriété** : Pour les copropriétés qui ont des travaux de rénovation énergétique à réaliser sur leurs parties communes.

À noter, il existe également "MaPrimeAdapt", une aide à l'adaptation de logement dû à l'âge ou au handicap pour les catégories modestes (propriétaire occupant ou locataire) et "MaPrimeDécent", une aide pour les propriétaires occupants modestes pour les travaux sur les logements dégradés.



**RÉNOFUTÉ**

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
04 75 35 87 34 – [renofute@alec07.org](mailto:renofute@alec07.org) – [www.renofute.fr](http://www.renofute.fr)



## L'AGRITOURISME AU CŒUR DU TERRITOIRE ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS : UNE IMMERSION DANS L'AUTENTICITÉ LOCALE

L'Ardèche des Sources et Volcans, avec ses paysages façonnés par les volcans, ses rivières, ses forêts, sa biodiversité et ses petites exploitations agricoles est un lieu idéal pour le développement de l'agritourisme. Ce territoire, riche en traditions agricoles est le berceau de pratiques vertueuses où l'agriculture durable et la valorisation des circuits courts sont au cœur de son identité.

En 2023, la communauté de communes a été lauréate du Projet Alimentaire Territorial qui s'inscrit dans une démarche ambitieuse pour soutenir une agriculture responsable, de qualité et respectueuse de l'environnement. Ce projet contribue à sensibiliser les habitants et les visiteurs à l'importance de consommer local et de manière durable, tout en favorisant les liens entre producteurs, consommateurs et visiteurs.

### Une dynamique en plein essor

L'agritourisme en Sources et Volcans se distingue par une belle synergie entre tourisme, agriculture et gastronomie. Plus d'une cinquantaine de producteurs locaux sont des acteurs essentiels de ce mouvement, agissant comme de véritables ambassadeurs de la culture ardéchoise. Ces producteurs, engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, participent activement à la promotion des produits locaux sur les marchés et lors d'événements. L'office de tourisme quant à lui, joue un rôle central en coordonnant des initiatives d'agritourisme et en accueillant chaque année plus de 17 000 visiteurs sur le terrain, et 106 000 sur son site web.

### Une année riche en événements

2024 fut une année particulièrement dynamique pour l'agritourisme, avec plusieurs événements phares qui ont mis à l'honneur les produits locaux et favorisé les échanges entre les producteurs et les consommateurs.

### Des rendez-vous incontournables

**Les marchés de producteurs** sont un pilier de l'agritourisme en Ardèche des Sources et Volcans. Toute l'année, les habitants et les visiteurs peuvent se rendre sur les 11 marchés du territoire pour découvrir des produits frais et locaux. Des marchés hebdomadaires, comme ceux de Jaujac, Thueyts, Montpezat ou Lalevade-d'Ardèche (nouveau 2024) offrent une belle vitrine de la production locale, tandis que des

marchés saisonniers (Meyras, Chriols) apportent des saveurs fraîches en été. Ces marchés sont des lieux de rencontre où les producteurs partagent leur savoir-faire et leur passion pour l'agriculture durable.

### L'opération « L'Ardèche s'invite au Menu »

(17-20 octobre) en partenariat avec Ardèche le Goût

Pendant une semaine, cette opération a permis aux visiteurs de goûter à des menus spéciaux préparés avec des produits locaux dans les restaurants du territoire. Huit restaurants et plusieurs cantines scolaires et établissements de restauration collective ont pris part à l'initiative, mettant en avant des plats issus des circuits courts. Ce fut l'occasion de soutenir l'agriculture locale tout en sensibilisant à l'importance de l'approvisionnement local. Un jeu-concours a également été lancé pour encourager les excursionnistes à découvrir encore plus les saveurs locales.

### Le marché des créateurs et producteurs 100% locaux à Neyrac-les-Bains

En septembre 2024, la deuxième édition de ce marché a attiré près de 1000 visiteurs. Organisé en partenariat avec les Thermes de Neyrac-les-Bains et la mairie de Meyras, cet événement a permis de découvrir des artisans locaux, des producteurs mais aussi des activités interactives comme des ateliers créatifs ou des concerts. Ce marché illustre la belle collaboration entre tourisme, gastronomie et artisanat pour mettre en valeur le savoir-faire local.

**Les magasins de producteurs** sont des points de vente essentiels pour ceux qui souhaitent découvrir ou ramener un peu de l'Ardèche chez eux. Des lieux comme La Saisonneraie à Thueyts, La Biasso à Jaujac, ou encore La Myrtille à Péreyres, où les visiteurs peuvent acheter des produits issus des fermes locales, mais aussi échanger avec les producteurs lors de permanences. Ces lieux deviennent également des espaces conviviaux, où des ateliers sont proposés pour apprendre à fabriquer des objets artisanaux.

## Des événements dédiés pour célébrer les saveurs locales

Les fêtes traditionnelles sont également des occasions de promouvoir l'agritourisme.

**La Fête de la Myrtille** à Péreyres, par exemple, célèbre la récolte de cette petite baie sauvage, emblématique de l'Ardèche. Cet événement attire les amateurs de fruits et de gastronomie locale autour de la préparation de tartes aux myrtilles cuites au feu de bois, de dégustations et d'animations.

**Les Castagnades** d'automne, célébration des châtaignes d'Ardèche et la **Fête des Pommes et des Fruits d'Automne** à Prades font également partie de ces moments forts où les produits locaux sont à l'honneur.

Ces fêtes permettent aux visiteurs de découvrir des produits transformés (confitures, soupes et autres délices) et de vivre une expérience immersive autour de l'agriculture locale.

L'agritourisme en Ardèche des Sources et Volcans s'impose comme un vecteur essentiel de développement durable, alliant nature, gastronomie et partage. À travers des initiatives comme le Projet Alimentaire Territorial, les marchés de producteurs et les événements gastronomiques et artisanaux, notre territoire s'engage activement pour promouvoir une agriculture locale, responsable et de qualité. Visiter notre territoire, c'est non seulement savourer des produits authentiques mais aussi s'engager dans une démarche respectueuse de l'environnement et soutenir les acteurs locaux. Un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la nature, des traditions et de la gastronomie durable.



### Une expérience à vivre

**La ferme du Clos de Bonnaud** propose du fromage de chèvre fermier et toute une gamme de cosmétiques à base de lait de chèvre que l'on retrouve sur les marchés, dans les magasins de producteurs et à l'occasion des visites de la ferme.



Les dernières intempéries ont remis en cause le développement de la ferme, pour autant la famille Gascoin reste mobilisée pour relancer son activité. Valoriser ces producteurs passionnés et passionnants et contribuer tant que faire se peut à leur renouveau, via nos actions de promotion, est un enjeu primordial pour l'Office de Tourisme.



Pour ceux qui souhaitent apporter leur soutien, un message, un like, un partage, sur les réseaux, ils sont les bienvenus ! Contact 06 67 85 80 03.





## CHANTIER PARTICIPATIF, CENTRE DE LOISIRS DEHORS !

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a fait appel à l'Atelier Bivouac, collectif de paysagistes et d'architectes, pour aménager de manière participative le site naturel "Clairière des Hivières" où se situait un ancien parcours santé sur la commune de Fabras.

Après deux ateliers avec les habitants, puis les enfants du centre de loisirs et des jeunes adolescents, permettant de poser un regard commun sur le site et de collecter leurs souhaits d'usages (organiser des événements conviviaux, avoir des jeux d'équilibre, se retrouver pour pique-niquer, pouvoir organiser un petit spectacle...), le collectif de paysagistes a passé plusieurs jours dans la clairière afin d'imaginer les aménagements à construire.

Puis, du 8 au 12 juillet, les intervenants ont appris plusieurs gestes aux enfants du centre de loisirs, aux habitants et aux jeunes présents, et leur ont transmis des réflexions sur la manière d'appréhender leur paysage. Collecte de perches de châtaigniers, planage, fabrication de totems, peinture... ont été au programme des ateliers.

Une structure, adossée à la cabane existante construite autour d'un ancien puit, témoin de l'histoire de la clairière, a été mis en oeuvre au cours de la semaine d'interventions. Une inauguration conviviale avec les familles et les habitants a clôturé la semaine de résidence-ateliers..



66 L'ENJEU DU CHANTIER EST DE TRANSMETTRE AUX ENFANTS, LES GESTES ET SAVOIR FAIRE DE LA CABANE ET DES CONSTRUCTIONS EN BOIS. 99

Retrouvez le carnet de bord du projet sur notre site internet [www.asv-cdc.fr](http://www.asv-cdc.fr)

## CULTURE

### NAISSANCE D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

Suite à la demande de nombreux bénévoles et élus du secteur, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans travaille depuis plusieurs années sur la question de l'offre de lecture publique et de la mise en réseau des bibliothèques du territoire. Depuis environ deux ans, cette réflexion s'est accélérée avec la mise en place de réunions de concertation, de formations et d'un groupe de travail réunissant élus et bibliothécaires. En parallèle, les services de la Médiathèque départementale d'Ardèche (MDA) et son accompagnement auprès des bibliothèques évoluent.

Le conventionnement multipartenarial, associant communes et intercommunalité, est encouragé. En juillet, la communauté de communes a délibéré à l'unanimité pour valider la signature de la convention de partenariat avec la MDA et les communes du territoire possédant une bibliothèque. Il s'agit de la première convention de ce genre signée par le Département.

Au programme : installation d'un logiciel de gestion commun, mutualisation de certaines actions culturelles et d'outils d'animation, formations sur-mesure des bibliothécaires...

## VIE LOCALE

### PREMIERE RENCONTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE, JEUDI 7 NOVEMBRE

Celle-ci a réuni une cinquantaine de participants, (membres d'associations, agents, élus, partenaires)

Cette rencontre a permis :

- de créer du lien
- de dresser un bilan des éditions passées du Forum Intercommunal des Associations
- d'interroger collectivement sur l'accompagnement de la communauté de communes envers les associations.

Avant de clore cette rencontre, un petit groupe de bénévoles volontaires a été constitué afin de poursuivre le travail initié pendant la soirée.

Celui-ci se réunira plusieurs fois au cours de l'année 2025 avec les services de la communauté de communes afin d'affiner les propositions qui ont émergé collectivement au cours de la rencontre.

La mise à jour de vos informations est simple et rapide ! Il vous suffit de scanner le qrcode pour accéder au formulaire et de remplir les informations nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone si besoin

## ARRIVÉE D'UNE COORDINATRICE POUR LE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

Depuis le 1er octobre, Christine Roure, coordinatrice du réseau de bibliothèques a été recrutée afin de faire le lien entre les différentes bibliothèques et d'apporter de la cohérence dans le service rendu aux lecteurs et aux différents visiteurs de ces lieux culturels majeurs du territoire.

À terme, l'objectif est d'apporter une offre de service public étendue, davantage de proximité et d'équité dans l'accès à la culture pour les habitants des différentes communes. L'intercommunalité réaffirme son souhait d'offrir, pour tous les habitants du territoire, un accès gratuit à la lecture publique dans toutes les bibliothèques du territoire.

Plus d'infos : [reseau.bibli@asv-cdc.fr](mailto:reseau.bibli@asv-cdc.fr)







## DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE CONFORTÉS !

### OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE À JAUJAC !

Cédric D'IMPERIO, Président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et Marion HOUETZ, Maire de Jaujac, étaient présents à l'ouverture de la nouvelle micro-crèche intercommunale le lundi 4 novembre et ont pu assister à l'arrivée des premiers enfants dans les locaux neufs et lumineux.

Situé en plein cœur du village de Jaujac, à deux pas de l'école, ce projet fait partie d'un ensemble comprenant la micro-crèche intercommunale et huit logements construits par Ardèche habitat.

Gérée par la Communauté de communes Ardèche des sources et volcans, la micro-crèche dispose d'un agrément de 12 places. Pour assurer l'accueil des enfants de 7h30 à 18h30, l'équipe d'encadrement est composée de cinq agents dont le directeur, titulaire d'un diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Cette équipe dispose d'une grande expérience, puisque trois d'entre eux travaillaient depuis plusieurs années à la crèche de Lalevade d'Ardèche, la quatrième était assistante maternelle depuis de nombreuses années sur le secteur. Cédric D'IMPERIO, Président de la communauté de communes, a souhaité que l'équipement réponde au mieux aux attentes des jeunes parents et des équipes pour le confort de tous. L'espace est lumineux et ouvert sur un jardin. Les locaux disposent d'une insonorisation efficace et sont équipés en mobilier et jeux en bois ou biosourcés. Des panneaux solaires alimentent la structure en autoconsommation et une cuve de récupération d'eau de pluie, enterrée dans le jardin, alimente l'arrosage des espaces verts. La micro-crèche fournit aux enfants des couches écologiques et des repas sont préparés localement par l'ESAT l'Avenir situé sur la commune de Lalevade-d'Ardèche



### LA MICRO-CRÈCHE À THUEYTS DÉMÉNAGE !

Un début d'année marqué par le changement pour la micro-crèche intercommunale à Thueyts. Anciennement située dans un ancien appartement rénové au chemin des tuiles à Thueyts, cette dernière emménagera dans ses nouveaux locaux le 6 janvier 2025.

Ce nouvel espace, situé à proximité du stade intercommunal « Ardèche des Sources et Volcans », répond aux exigences des services du département (Protection Maternelle Infantile). De plein pied, elle dispose d'un jardin de plus de 500m<sup>2</sup> pour la plus grande joie de nos petits.



### DES PROJETS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE ECO RESPONSABLE !



Les deux projets sont équipés de panneaux photovoltaïques permettant l'autoconsommation de l'électricité produite et la revente du surplus. De plus, le fonctionnement des établissements veille également à s'inscrire dans la transition écologique avec par exemple l'utilisation de produits d'entretien sélectionnés sans étiquetage de risque ou Eco cert, mise en place du tri des déchets et

compostage, achat de meuble en bois issus de forêts éco gérées et de jouets biosourcés (tissus, matière recyclée, caoutchouc...) ou en bois.

*L'ouverture de ces micro-crèches symbolise l'engagement de notre Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans à développer des services de proximité adaptés à la population. Une belle initiative qui s'inscrit dans une dynamique de proximité et de solidarité.*  
Cédric D'IMPERIO

**DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES !  
N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE**

Projets soutenus par



### Le Relais Petite Enfance

Depuis le début du mois de septembre, Emmanuelle COLONEL est venue rejoindre nos équipes en tant que responsable du Relais Petite Enfance et du guichet unique succédant ainsi à Isabelle LAURENT qui prend la direction de la crèche intercommunale à Lalevade-d'Ardèche.

Éducatrice de jeunes enfants de formation et forte d'une solide expérience dans le secteur de la petite enfance, Emmanuelle a le plaisir de travailler en lien avec les assistantes maternelles en proposant des temps d'échanges mais également des ateliers autour de la petite enfance. Elle accompagne également les familles dans leur parcours de recherche d'un mode de garde en leur indiquant les différents modes d'accueil existants sur le territoire et en simplifiant les démarches d'inscription en centralisant tout dans un même lieu.

Horaires des permanences à Lalevade-d'Ardèche (situées place de la gare)  
mardi et jeudi : 13h30 à 17h30  
et vendredi : 09h à 12h00.

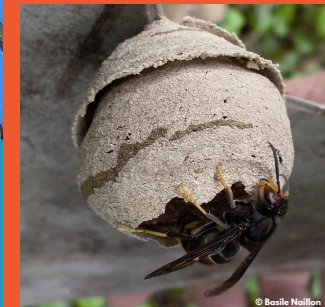
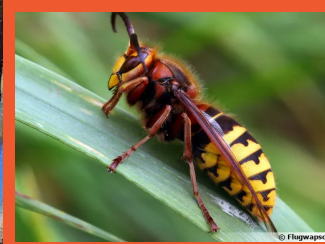
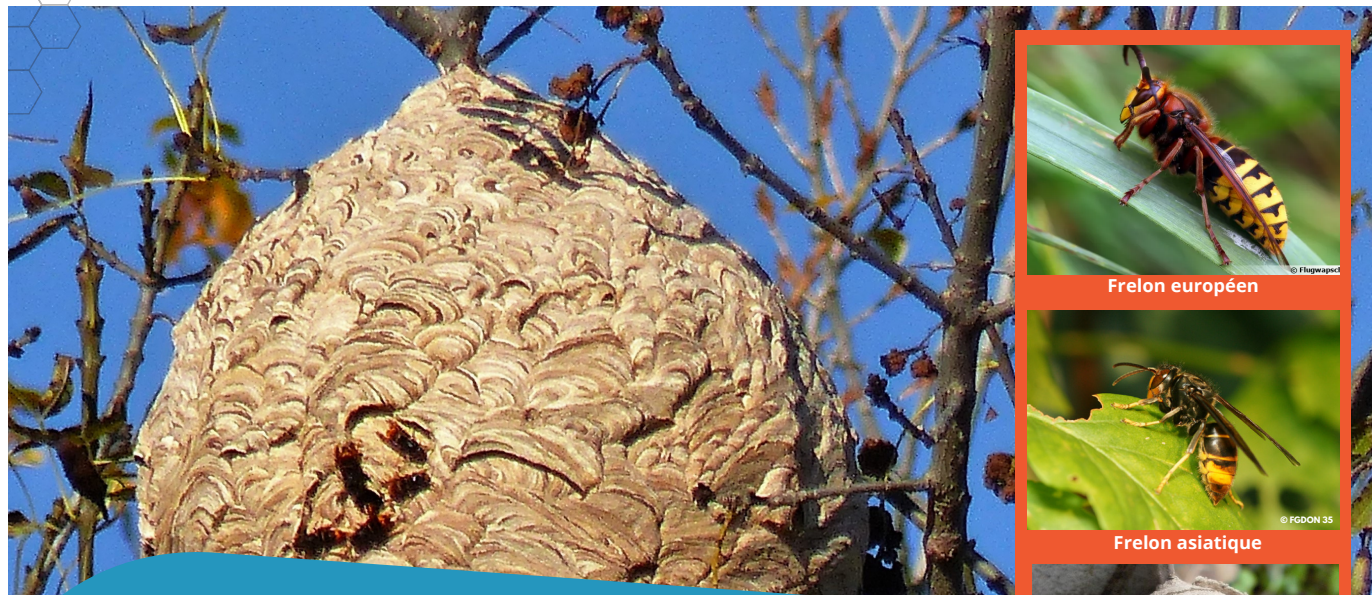
**Pour toutes demandes de renseignements ou d'inscriptions dans une de nos structures petite enfance contactez le Relais Petite Enfance**

**06 43 96 01 68  
rpe@asv-cdc.fr**



# Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche



Frelon asiatique	Frelon européen
Reine : 24-32 mm	Reine : 27-39 mm
Ouvrière : 17-26 mm	Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 19-27 mm	Mâle : 21-31 mm

## PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 Vous découvrez un nid de frelon asiatique : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 10m
- 2 Merci de déclarer le nid uniquement sur le site : [lefrelon.com](http://lefrelon.com)
- 3 Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes



Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade - La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts -

Tél : 04 75 89 01 48



## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Gestion Durable des Déchets Ménagers  
Tri, Recyclage et Compostage avec SIDOMSA

Conséquence de notre mode de vie, la production de déchets ménagers ne cesse de croître... Aujourd'hui, face à la menace des pollutions, chacun doit prendre sa part, du tri des déchets à leur traitement. Il en va de la préservation de notre cadre de vie. Pour répondre à cette exigence, le SIDOMSA met en œuvre les filières de traitement nécessaires : une activité qui allie quotidienneté et long terme. Les déchetteries, les points recyclage pour le tri du verre et du papier, les bacs jaunes pour les emballages ménagers recyclables et le compostage individuel et partagé mis en place depuis de nombreuses années sont autant d'outils qui agissent en faveur de notre environnement.

**EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES**

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BRIQUES ALIMENTAIRES

↓

DANS LA POUBELLE JAUNE

**PAPIERS CARTONNETTES**

TOUS LES PAPIERS

CARTONNETTES

↓

DANS LE CONTENEUR À PAPIERS

**VERRE**

BOUTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

↓

DANS LE CONTENEUR À VERRE

**TOUT SAVOIR SUR LE TRI**

[WWW.SIDOMSA.NET](http://WWW.SIDOMSA.NET)

**sidomsa**

**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**

AUTRES DÉCHETS RÉSIDUELS

↓

DANS LA POUBELLE GRISE

**ENCOMBRANTS, CARTONS, VÉGÉTAUX, FERRAILLES, ...**

Ferrailles DEEE Végétaux

Cartons Huiles de friture Gravats

Déchets spéciaux Embarcations diverses Batteries

Bois Textiles Reçoupiot

Presses Placo-plâtre Piles et accus

Matériel médical

↓

À LA DÉCHETTERIE

## SAVOIR OÙ JETER ET OÙ RECYCLER ?

Tester l'application Guide du tri - l'appli qui facilite le tri au quotidien en vous donnant les consignes de tri sur des milliers de produits référencés ! Géolocalisez-vous ou indiquez le nom de votre commune pour connaître les consignes de tri chez vous et même sur votre lieu de vacances !



À noter, en complément une campagne de piégeage des fondatrices de frelons asiatiques est organisée au printemps avec les communes volontaires. Pour plus de renseignements se rapprocher de la communauté de communes.



# LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !



fruits

épluchures

légumes



pain rassis



filtre et marc  
à café,  
doses



feuilles et fleurs  
fânées

Le compostage est un processus naturel : tous les déchets organiques sont compostables !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets sont interdits  
dans la poubelle OM grise.

## Pourquoi composter ?

- => je respecte la réglementation
- => je réduis la quantité de déchets dans ma poubelle, et les volumes à collecter et à traiter par ma collectivité.
- => j'utilise mon compost directement dans mon jardin, mon potager ou les jardinières

## Comment composter ?

- => Si vous habitez en maison avec jardin, le mieux est ici d'y installer un composteur individuel.
- => Si vous vivez en appartement ou maison de village sans terrain, vous pouvez utiliser une petite poubelle à compost ( ou "bio-seau"), afin de récolter vos déchets de cuisine avant de les évacuer dans un composteur partagé et mis à votre disposition dans les espaces collectifs, de votre immeuble en copropriété ou de votre commune ou quartier.



PLUS D'INFOS :  
[WWW.SIDOMSA.NET](http://WWW.SIDOMSA.NET)